

COMMUNE DE CHATILLON-SUR-CHALARONNE (Ain)

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 MARS 2025**

N°DCM-2025-023
OBJET :
FINANCES
Demandes de subventions
Rénovation énergétique du bâtiment de La Poste (2)
Membres en exercice : 27
Membres présents : 18
Membres votants : 27

L'an deux mille vingt-cinq le trois mars à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Châtillon-sur-Chalaronne, s'est réuni en mairie, après convocation en date du 25 février 2025, sous la présidence de M. Patrick MATHIAS, Maire.

M. le Maire ouvre la séance, il procède à l'appel des conseillers :

Etaient présents :

M. MATHIAS - M. PERREAULT - Mme BIAJOUX - M. JACQUARD - Mme BAS-DESFARGES - M. MORIN - Mme ROBIN - M. CURNILLON - Mme RAVOUX - Mme SOUPE - Mme BROCHARD - Mme BUJALANCE MERLIN - Mme FETTET-RICHONNIER - M. DECOMBLE - M. LEGRAS - Mme D'ALMEIDA - Mme COLLOVRAY - M. FROMONT.

Absents ayant donné un pouvoir :

M. MARTINON représenté par M. CURNILLON - Mme CARLOT-MARTIN représentée par Mme BAS DESFARGES - M. DI CARLO représenté par M. MORIN - Mme COUTURIER représentée par Mme ROBIN - M. GINDRE représenté par M. JACQUARD – M. POCHON représenté par M. MATHIAS - M. DUPUPET représenté par M. PERREAULT - Melle ROUSSEL représentée par Mme BIAJOUX - M. JANNET représenté par M. LEGRAS.

Absent : néant.

Madame Annie ROBIN est élue pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

* * *

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant que la Commune souhaite solliciter de l'Etat, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (gestionnaire des fonds européens) et de la Communauté de Communes de la Dombes des demandes de subventions pour la rénovation énergétique du bâtiment de La Poste. Les travaux portent sur l'isolation par l'extérieur, la réfection de l'étanchéité, le remplacement des menuiseries extérieures, et la rénovation du chauffage et de la ventilation. Le coût global de cette opération est estimé à 210 476 € HT, soit 252 271 € TTC.

Le Conseil Municipal, sur proposition de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré à l'unanimité (27 voix pour) :

APPROUVE l'opération et son plan de financement prévisionnel, comme suit :

Rénovation énergétique du bâtiment de La Poste			
Dépenses € HT		Recettes €	
Travaux de rénovation	183 490,00	Etat (DSIL)	105 238,00
Maîtrise d'œuvre	17 811,00	Europe (FEDER)	20 073,00
Divers ingénierie	9 175,00	CC Dombes	25 549,00
		Autofinancement	59 616,00
TOTAUX	210 476,00 €		210 476,00 €

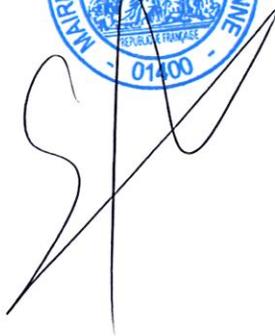
SOLLICITE de ces organismes publics les demandes de subventions correspondantes,

... / ...

ACCEPTE la prise en charge par autofinancement de la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions.

Ainsi délibéré le 3 mars 2025

Le Maire,
Patrick MATHIAS



A blue circular official stamp of the Municipality of Châtillon-s/Chalaronne. The stamp contains the text 'MAIRIE de CHÂTILLON-s/CHALARONNE' around the top edge, 'REPUBLIQUE FRANÇAISE' at the bottom, and the number '01400' in the center. The stamp is partially obscured by a large, stylized black signature.

Secrétaire de séance
Annie ROBIN



A blue ink signature, appearing to be 'AR', written in a cursive style.

Acte rendu exécutoire après :
Affichage ou notification

Le : 07 MARS 2025

Et dépôt en Préfecture

Le : 07 MARS 2025

Pour extrait conforme.
Au registre sont les signatures.